

N°1351

du 10
JUILLET
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

CORONAVIRUS

P.4

- Une réouverture prudente de certains lieux de culte, à une date à venir
- Un arrêté interministériel et une ordonnance qui brandissent la sanction
- Du matériel de protection contre la Covid-19 remis aux médias publics grâce aux crédits PROFAMED
- Le projet AVENIR, en coordination avec France Volontaires, s'adapte à la crise sanitaire
- Les femmes vulnérables d'Adamavo bénéficient des actions de l'ODI
- L'Afrique au-delà des 500.000 cas, selon l'OMS

P.7 Dans le cadre de la covid-19

L'INSEED RÉALISE UNE ENQUÊTE DE SUIVI TÉLÉPHONIQUE DES MÉNAGES



Koame Kouassi, Directeur général de l'INSEED

- 91 % de Togolais satisfaits de la riposte du gouvernement
- 16,4% ont perdu leur emploi

P.3 Clé de répartition entre les communes, le district de Lomé et le fonds d'appui

Entre autres recettes, 75% de la taxe d'habitation reviennent aux communes

P.6 Sur la base de prévisions météorologiques

Baignades en mer déconseillées jusqu'en septembre

P.6 L'éducation sexuelle

Et si les parents en parlaient avec leurs enfants !

Théâtre

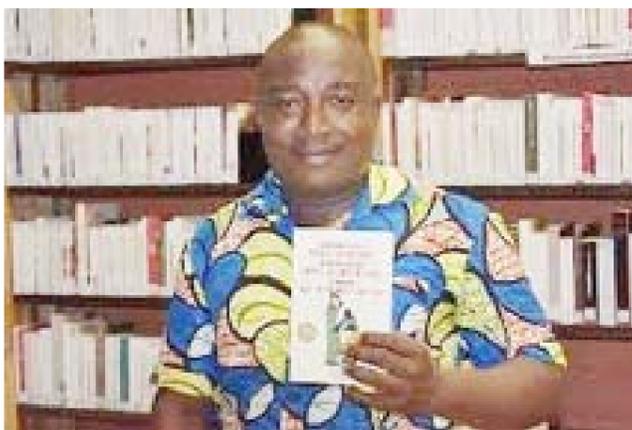
Le Togolais Dzifa Galley en finale du Prix RFI Théâtre

RFI vient de rendre publique la sélection de la septième édition du Prix RFI Théâtre 2020. 13 textes inédits ont été présélectionnés. Le prix sera proclamé et remis à la lauréate ou au lauréat le 27 septembre à Limoges, dans le cadre des Zébrures d'automne du festival " Francophonies - Des écritures à la scène ". Parmi les thèmes abordés, pandémie oblige, près d'une cinquantaine de textes se focalisent sur l'épidémie de Covid-19.

Pour cette septième édition du Prix RFI Théâtre, 218 candidats, issus de 20 pays, sont au rendez-vous. Une nette majorité d'auteurs africains, beaucoup d'Haïtiens, et la sphère géographique s'élargit à la Palestine, Maurice et aux Comores. Des écrivains déjà publiés côtoient de nouveaux arrivants.

Parmi les thématiques récurrentes d'une année sur l'autre, on retrouve les conflits générationnels et les contradictions entre modernité et tradition dans la sphère familiale et dans la société. Beaucoup de pièces évoquent les routes de l'exil, d'autres la condition féminine face au machisme, ou le sort des enfants en temps de paix comme en temps de guerre. La dénonciation de la dictature et de la corruption n'est pas en reste, souvent sous forme de farce. Et toujours le sens de l'humour distingue ces dramaturgies, qu'elles prennent la forme de comédies ou de tragédies.

Le Togolais Kokouvi Dzifa Galley est sélectionné pour sa pièce inédite, *Hangbè*. *Hangbè* s'adresse à la statue de son frère jumeau mourant, le roi Akaba. Elle va lui succéder sur le trône et mener une guerre victorieuse



à la tête de ses amazones : les Minos. À la mort de son fils unique, elle sera contrainte d'abdiquer. Les invocations d'Hangbè à son frère et à ses guerrières, à son père puis à son fils sont accompagnées de chants et de voix multiples. Rythmée et poétique, cette épopée rend justice à une femme légendaire qui régna de 1708 à 1711 et créa du corps des amazones du Dahomey. Rendez-vous 27 septembre prochain pour la proclamation.

Exposition

France : Le Togo à l'honneur cet été à Guingamp

Cet été, Guingamp fixe son Regard sur le Togo

Didier Ahadji, artiste de renommée mondiale et résident en France, expose à Guingamp jusqu'au 4 octobre " *Regard sur le Togo* ".

L'exposition de Didier Ahadji porte sur le quotidien des Togolais. Les salles de classe de 90 à 100 élèves, avec des parents qui financent des bancs en début d'année pour qu'ils puissent s'asseoir. Et ces métiers qui peuvent paraître désuets en France, mais qui ont la cote à Lomé ou Vogon. " *C'est ce qu'on appelle l'économie informelle, qui*

pèse 50 % de l'économie du pays. Les petites mains qui vendent des allumettes ou des cigarettes à l'unité ".

La renommée de l'artiste Didier Ahadji, depuis longtemps, franchi les frontières de l'Afrique. Aujourd'hui âgé de 49 ans, le Togolais s'est forgé une solide réputation depuis un quart de siècle.

Ses sculptures polychromes, qu'il réalise après plusieurs semaines de travail à partir de bidons en tôle et de pièces de voitures, ont été exposées à Tokyo, Hambourg, Milan ou La Havane. Et maintenant à Guingamp, " capitale française de l'édu-



cation artistique et culturelle ", comme l'a baptisée Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur. Des métiers désuets qui ont la cote

Pratique : Exposition " *Regard sur le Togo* ", à l'Espace François-Mitterrand, à Guingamp. Visites libres du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h 30.

Prix

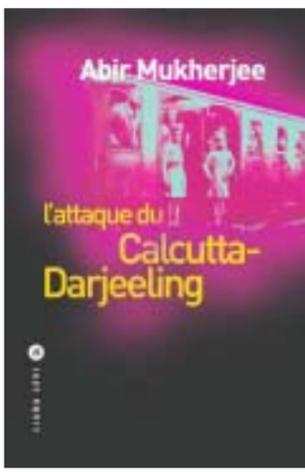
Abir Mukherjee reçoit le Prix Le Point du Polar européen 2020

Cette année, le Prix Le Point du Polar européen a été décerné à l'écrivain britannique Abir Mukherjee pour *L'attaque du Calcutta-Darjeeling* traduit de l'anglais par Fanchita Gonzalez Battle aux éditions Liana Levi. Le roman se déroule en 1919, à Calcutta. L'Inde est encore une colonie britannique et le mouvement d'indépendance commence à se déployer...

Créé par Le Point en 2003, le prix Le Point du Polar européen récompense le meilleur roman policier (thriller, roman noir) d'auteurs européens. Pour cette nouvelle édi-

tion, étaient éligibles les ouvrages parus entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020.

Présidé par Jean-Louis Debré (ancien président du Conseil constitutionnel, président du Conseil supérieur des archives, écrivain), le jury était composé de Hannelore Cayre (lauréate du prix Le Point du Polar européen 2017), Jacques Dupont (Le Point), Irène Frain (écrivain), René Fregni (écrivain), Marie-Françoise Leclère (Le Point), Julie Malaure (Le Point), Christophe Ono-dit-Biot (Le Point), Jean-Louis Pietri (ancien commandant de la PJ



de Marseille, écrivain) et François Pirola (président du festival Quais du Polar).

Cette année, les membres du jury ont souhaité saluer Abir Mukherjee pour *L'attaque du Calcutta-Darjeeling*. Il s'agit en réalité du premier tome d'une série et est pour le moment, le seul à être traduit en français.

Pour rappel, l'année dernière, c'est l'écrivain britannique Tim Willocks qui avait remporté le prix avec *La Mort selon Turner* (Memo From Turner, traduit par Benjamin Legrand chez Sonatine Éditions).

Patrimoine

France : Roselyne Bachelot favorable à une restauration " dans l'esprit de la flèche " de Notre-Dame de Paris

La nouvelle ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a estimé qu'un " large consensus " existe pour reconstruire " à l'identique " la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris, ce matin au micro de France Inter.

Elle précise " qu'à la fin, ce sera, je pense, le président de la République qui va trancher " ajoutant " c'est toujours difficile de dire à l'identique exactement, mais dans l'esprit de la flèche ".

Philippe Villeneuve, l'architecte en charge de la cathédrale, présente ce jeudi son plan de restauration devant la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture. Il serait lui aussi favorable à ce que l'édifice retrouve les formes réalisées lors de la restauration de Viollet-le-Duc au XIXe siècle.

Ce chantier reste un haut symbole politique. Greenpeace a déployé ce matin une grande ban-



derole sur la grue surplombant la cathédrale Notre-Dame de Paris, " aux actes " contre le réchauffement climatique.

AZIMUTS INFOS

Angell, le " smartbike " qui veut être l'iPhone du vélo électrique

Porté par Marc Simoncini, le fondateur de Meetic, Angell est un vélo électrique dédié aux déplacements urbains qui promet un design simple et pratique, une batterie légère à charge rapide et des fonctions connectées pour assister et protéger le cycliste.

" On veut être au vélo ce que l'iPhone a été au téléphone. " Marc Simoncini, entrepreneur et business angel français qui a fondé le site de rencontres Meetic, n'y va pas par quatre chemins pour afficher l'ambition de son nouveau projet : un vélo à assistance électrique pour les déplacements en ville. Baptisé Angell, il veut combiner style et technologie avec un prix de vente de 2.690 euros, relativement abordable pour un vélo électrique. " On fait le pari que dans moins de cinq ans, une grande capitale européenne bannira la voiture thermique individuelle des centres-villes ", lance Marc Simoncini dans un entretien avec l'hebdomadaire Le Point, tout en soulignant que trois quarts des déplacements dans une ville font moins de cinq kilomètres. Pour lui, pas de doute, le vélo est LA solution de mobilité douce et propre pour les déplacements en ville.

L'inspiration revendiquée avec l'iPhone n'est pas que rhétorique. La conception d'Angell repose sur une étroite symbiose entre le design matériel et l'ergonomie logicielle, une approche dont Apple est le champion incontestable avec ses produits. Angell a été dessiné par le designer français Ora-ïto qui a joué sur des lignes simples, fluides, toutes en rondeurs qui ne sont d'ailleurs pas sans rappeler le style épuré qu'affectionne la marque à la pomme. À première vue, on n'a pas l'impression d'avoir affaire à un vélo électrique, grâce à une intégration très astucieuse et esthétique de la batterie sous la forme d'un porte-bagage.

Un poste de pilotage avec écran tactile couleur

Amovible, cette batterie intègre des feux arrière, elle offre jusqu'à 70 kilomètres d'autonomie et peut se recharger en deux heures sur une prise secteur classique. Les ingénieurs qui ont travaillé sur ce vélo ont également tout fait pour le rendre le plus léger possible, avec un cadre en aluminium et une fourche en fibre de carbone. Résultat, Angell pèse " seulement " 13,9 kg, ce qui est plutôt très bien au vu du prix de vente qui reste raisonnable.

Le vélo est assisté par un moteur électrique 250 W intégré au moyeu arrière avec quatre modes d'assistance jusqu'à 25 km/h. Là où la plupart des VAE se contentent d'un module d'affichage rajouté sur le guidon plus ou moins pratique, le poste de pilotage d'Angell est un véritable cockpit qui intègre un écran couleur et tactile de 2,4 pouces entièrement personnalisable qui peut afficher la météo, l'indice de pollution, le niveau de batterie, le mode d'assistance, le programme de pédalage, la vitesse, les calories consommées et le guidage GPS. Les poignées intègrent des clignotants et un système haptique synchronisé avec le GPS qui émet des vibrations afin d'indiquer la direction à suivre. En cas de chute, le vélo envoie un message au contact d'urgence indiqué.

L'application mobile (Android et iOS) fait office de système de déverrouillage par liaison Bluetooth LE du vélo lorsque son propriétaire s'approche à moins de 10 mètres. On peut aussi sécuriser l'accès par un code pin. En cas de tentative de vol, Angell dispose d'une alarme que l'on peut activer à distance dès que l'on est averti que le vélo change de position. Tout semble avoir été bien pensé sur ce vélo à assistance électrique avec lequel Marc Simoncini n'espère rien de moins que " devenir le leader mondial du smart bike urbain ". Angell sera d'abord lancé dans six pays, dont la France au printemps 2020. On attendra tout de même de voir si les essais en conditions réelles confirmeront toutes ces ambitieuses promesses.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Clé de répartition entre les communes, le district de Lomé et le fonds d'appui

Entre autres recettes, 75% de la taxe d'habitation reviennent aux communes

Late Pater

C'est un domaine qui, sans cadrage, doit et va créer la bagarre entre l'Etat central et les collectivités territoriales dont les responsables ne manquent pas de faire des incursions dans les compétences qui ne leur sont pas attribuées. Et même entre les collectivités territoriales elles-mêmes, avec cette particularité du district autonome du Grand Lomé que les nouveaux maires n'avaient pas vu venir. Surtout que, après le choix des élus locaux, du côté du gouvernement, on parle de défis liés au renforcement de capacité des conseillers municipaux et des personnels des communes ainsi qu'à la mobilisation des ressources financières. Le cadrage est fait en mai dernier. Par décret présidentiel, les taux de répartition des recettes fiscales et des recettes de prestations des services entre les communes, les districts autonomes et le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) sont fixés.

Dans le cas des recettes fiscales et des recettes de prestations de services, les communes, les districts autonomes et le Fonds d'appui aux collectivités territoriales récupèrent, sur les 50% de la **taxe foncière** sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, respectivement 35%, 8% et 7%. Les 50% restants étant répartis entre l'Etat (33,33%) et l'Office togolais des recettes (16,67%). Quant à la totalité (100%) de la **taxe d'habitation**, elle est reversée aux trois entités, toujours dans le même ordre, à hauteur de 75%, 10% et 15%. Suivant le code des impôts, les tarifs de la taxe d'habitation sont déterminés en fonction du type d'habitation : 4.000 francs Cfa par ménage en concession ; 2.000 francs Cfa en appartement à une pièce (studio) ; 6.000 francs Cfa en appartement à deux pièces ; 9.000 francs Cfa en appartement à trois pièces et plus ; 30.000 francs Cfa en villa ou concession individuelle ; 40.000 francs Cfa en étage à un niveau ; 75.000 francs Cfa en étage à deux niveaux ; 100.000 francs Cfa en étage à plus de deux niveaux ; et 100.000 francs Cfa en étage sur superficie supérieure à 600 mètres carrés.

Pour élargir l'assiette et assurer, a-t-on dit, un financement conséquent tant du budget de l'Etat que des collectivités, le gouvernement institue la **patente** depuis le 1^{er} janvier 2019. Et le produit de la patente est ristourné à 30% au budget général de l'Etat, à 50% aux collectivités locales, à 5% au Fonds spécial pour le développement de l'habitat, à 5% au Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel, et à 10% à l'Office togolais des recettes pour couvrir les frais de gestion. Selon le décret, la répartition des 50% ristournés aux collectivités locales attribue 37,5% aux communes, 5% au district et 7,5% au FACT.



Ancien siège de la mairie centrale de Lomé et actuel siège du district du Grand Lomé

De même, les communes, le district autonome du Grand Lomé et le Fonds d'appui aux collectivités territoriales vont récupérer, dans l'ordre : 60%, 15% et 15% sur les 90% de la **taxe professionnelle unique (TPU) et les taxes directes assimilées** ; 80%, 10% et 10% sur les 100% de la **taxe sur les spectacles et sur les appareils automatiques** procurant un jeu, un spectacle, une audition ou un divertissement (TSA) et de la **taxe sur la distribution de l'eau, de l'électricité et du téléphone** ; 70%, 15% et 15% sur la totalité de la **taxe sur l'exploitation des entreprises locales de communication** et de la **taxe de voirie** ; 75%, 15% et 10% sur les 100% des **produits des droits de timbres**.

Pendant que les 80% de la **taxe de protection et d'entretien des infrastructures (TPI)** sont à l'Etat, seul le Fonds d'appui aux collectivités territoriales récupère les 20% restants. Et sur la **taxe sur les produits de jeu de hasard (TPJH)**, les communes et le district du Grand Lomé se partagent les 20% ristournés aux collectivités territoriales à hauteur de 15% et 5%. L'Etat s'arrogue 80%.

Recettes non fiscales et issues de prestations de services recouvrées par les communes ou les districts autonomes. Ici, l'Etat ne perçoit rien. Les communes en prennent la grande partie (75%) dans chaque cas et les 25% restants reviennent aux districts (15%) et au FACT (10%). Il s'agit des redevances d'exploitation des carrières et des mines ; de la taxe d'abatage et d'inspection sanitaire des animaux de boucherie ; des droits de stationnement et parking ; des taxes ou redevances en matière d'urbanisme et d'environnement ; des taxes d'inspection sanitaire des produits alimentaires ; des redevances de vidanges et de curage des caniveaux et fosses septiques ; des produits de concessions dans les cimetières ; des taxes d'abatage des essences forestières ; des taxes d'abatage des palmiers à huile ; des taxes d'encombrement de voies publiques ; des redevances d'occupation du domaine public ; des produits de location de terrain ; des produits de location de boutiques ; et de la taxe sur la publicité (TSP) qui inclut la publicité fixe (panneaux et enseignes) et la publicité mobile (sonore ou affichée, sur véhicules).

Pour l'heure, le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) va mieux s'engraisser... en attendant. Et pour cause, «dans les régions où les districts autonomes ne sont pas encore créés, les parts leur revenant sont perçues et reversées au crédit du Fonds d'appui aux collectivités territoriales», précise le décret du 12 mai 2020. Voilà qui a le mérite de fixer les acteurs directs qui animent les 117 communes du pays et aussi les populations appelées à connaître les sources des revenus des mairies, pour un contrôle citoyen efficace et efficient.

A noter que tout est fait en application de l'article 84 de la loi du 15 novembre 2019 portant attributions et fonctionnement du district autonome du Grand Lomé.

En partenariat avec le PNUD / Sur fond de décentralisation

L'UK apporte son expertise aux communes du Togo

Jean AFOLABI

Sous Professeur Komla Sanda, président de l'Université de Kara (UK), et en présence de Mmes Kossiwa E. Kabiya et Yentroulengue Ladani, respectivement maires des communes Kozah 2 et Oti 2 puis des représentants des trois institutions, une cérémonie de signature de convention entre l'Université de Kara et lesdites communes s'est déroulée le 03 juillet 2020 à la pré-



sidence de l'université sis au campus Nord à Pya. Objectif : accompagner les communes togolaises dans leurs processus de décentralisation tout en gardant la ligne de mire sur les ODD (Objectifs de développement durable). Cela vient donner un coup de pouce à la politique de décentralisation du Togo, souligne-t-on à l'Université de Kara. «C'est le Programme des

Réponse à la crise sanitaire / Et modèles économiques résilients de l'UEMOA

L'AFD et la BOAD s'allient dans la riposte face au Covid-19 et pour la finance climat

Jean AFOLABI

Deux conventions de financement d'un montant total de 175 millions d'euros (soit 114,8 milliards de francs Cfa), le mardi 7 juillet à Lomé, entre la Banque ouest africaine de développement (Boad) et l'Agence française de développement (Afd) s'inscrivent respectivement dans le cadre de la finance climat et de l'initiative française «COVID 19-Santé en commun» portée par le groupe AFD. Ce financement global de l'Afd contribuera à la stratégie de la Boad au bénéfice des huit (8) Etats-membres et opérateurs économiques de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) dans une optique de relance économique durable suite à la pandémie du Covid-19, précise l'Afd.

La première convention d'un montant de 100 millions d'euros (65,6 milliards de francs) vise à appuyer la Banque dans sa réponse contracyclique face à la crise sanitaire. Elle participe d'abord au financement des plans de riposte des Etats-membres de l'Union, dans le cadre d'une initiative portée par la Boad en relation avec la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) et la commission de



l'UEMOA. Un prêt d'urgence à taux préférentiel d'un montant unitaire de 15 milliards de francs a été débloqué en faveur de chaque Etat-membre (soit un total de 120 milliards de francs).

Ensuite, la convention AFD-BOAD financera des investissements de relance économique opérés par le secteur privé de la sous-région, pour lequel la Boad vient de mettre à la disposition des banques commerciales de l'Union une ligne de refinancement d'un montant de 100 milliards. Outre ce volet financement, la Boad et l'Afd envisagent un dialogue stratégique sur la relance économique durable dans le contexte post-crise, dans le cadre de la formulation du plan stratégique de la BOAD pour la période 2021-2025.

La seconde convention porte sur une ligne de crédit de 75 millions

d'euros (49,2 milliards de francs) ainsi qu'une subvention de 600.000 euros d'assistance technique, dont la finalité est de contribuer au développement de modèles économiques résilients et bas carbone en zone UEMOA, en densifiant et en réorientant les flux d'investissement vers des projets climat. Plus spécifiquement, la ligne de crédit vise au financement de projets d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (25%) et d'adaptation des populations vulnérables aux conséquences des changements climatiques (75%) dans la sous-région. La subvention permettra d'appuyer la Boad dans la déclinaison de sa stratégie «environnement et climat», afin que la banque soit en mesure d'accompagner durablement ses Etats-membres et ses partenaires sur le sujet du climat.

Ces appuis, qui répondent à deux sollicitations de la Banque, s'inscrivent pleinement dans la stratégie du groupe AFD visant à accompagner la structuration d'un écosystème financier résilient et durable, en mesure d'opérationnaliser le volet financier de l'agenda 2030 sur le développement durable et l'accord de Paris sur le climat en Afrique de l'Ouest.

Avec ces signatures, une nouvelle étape est franchie dans le riche partenariat historique qu'entretiennent la BOAD et l'AFD depuis la création de la banque régionale en 1976. Ce partenariat a notamment été matérialisé par neuf opérations dans différents domaines (agriculture, infrastructure de service public, appui au secteur privé, secteur de l'énergie, consolidation financière, climat) et alimenté par des échanges réguliers entre les directions générales et les équipes opérationnelles des deux institutions.

L'AFD et la BOAD, envisage-t-on, participeront ensemble au premier sommet des banques de développement sur le financement des Objectifs de Développement Durable (ODD), qui se tiendra à Paris du 10 au 12 novembre prochain et sera organisé en partenariat avec le forum de Paris sur la paix. Cet événement de grande envergure réunira pour la première fois l'ensemble des banques publiques de développement et constituera une plateforme essentielle pour encourager ces institutions à agir ensemble afin de libérer leur plein potentiel et maximiser les investissements s'inscrivant en cohérence avec l'agenda multilatéral du développement durable.

nations unies pour le développement (PNUD) qui est le partenaire financier de cet ambitieux projet d'une durée d'exécution de cinq mois (juillet à novembre 2020). Cet accord cadre permettra également aux étudiants de mettre en pratique leurs savoir-faire professionnels sur le terrain», précise l'UK.

L'occasion pour le président de l'Université de Kara d'adresser sa reconnaissance à l'autorité publique pour son adhésion à cet ac-

mettre l'accent sur le «Programme campus citoyen», déjà en place à Université de Kara pour l'accomplissement d'une multitude de tâches dans les communautés, qui constitue un exemple palpable.

Outre les deux communes signataires de la convention, celles d'Agoè 5, de Lacs 1 et d'Agou 1 sont visées dans le courant de la semaine suivante. La rencontre a été marquée par une communication intitulée «Projet décentralisation et localisation des ODD» pré-

cord de partenariat, premier du genre entre l'Université de Kara et les communes. Pour lui, le choix de l'Université de travailler de concert avec les communes, pour la mise en pratique de la politique de décentralisation du gouvernement, correspond à la responsabilité sociale de son Université dont le slogan est : «une université au service de la communauté». Et de

sentée par Dr Kpati Aguey, enseignant-chercheur, coordonnateur du projet. Il a été souligné l'importance de la mise en application des objectifs de développement durable dans la gestion des communautés. D'autant que le Togo est l'un des Etats pilotes d'expérimentation des ODD, ce qui implique un suivi à chaque niveau de l'échelle nationale.

Au nom de l'urgence sanitaire liée au coronavirus

Une réouverture prudente de certains lieux de culte, à une date à venir

Ils ont enclenché des pressions médiatiques dans le but de faire passer leur souhait d'une réouverture totale des lieux de culte. Mais les responsables des organisations et associations religieuses doivent se raviser car les théories développées n'ont pas remis en cause la politique de prudence du ministère de tutelle. Presqu'un mois après les dernières discussions officielles, le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectives locales et les leaders religieux se sont retrouvés, le 7 juillet 2020, pour arrondir les angles. A la fin, il est acté que seuls quelques lieux de culte (églises et mosquées) vont rouvrir leurs portes à leurs fidèles au moment venu. Au cabinet de Payadowa Boukpassi, on parle d'une réouverture très contrôlée en raison de la pandémie du Covid-19.

La Conférence épiscopale, le Conseil chrétien et l'Union musulmane vont rouvrir plus que les autres dénominations religieuses qui ne sont, pour le moment, autorisées qu'à rouvrir une église par préfecture. Le nombre varie selon qu'il s'agit d'une préfecture ou d'une région. Et pour bien faire, les responsables religieux ont été invités à faire parvenir au ministère de l'administration territoriale une liste d'églises et de mosquées, en attendant la date officielle de re-

prise des activités cultuelles.

L'Eglise catholique, dans cette démarche, a publié une liste de 146 paroisses concernées par cette première étape d'ouverture des lieux de culte : 23 dans le diocèse de Dapaong, 19 dans le diocèse de Kara, 17 dans le diocèse de Sokodé, 23 dans le diocèse d'Atakpamé, 20 dans le diocèse de Kpalimé, 27 dans l'Archidiocèse de Lomé et 17 dans le diocèse d'Aného.

A rappeler que les organisations et associations religieuses s'engagent pour une désinfection des lieux de culte au moins deux fois par mois ; un dispositif de lavage des mains avant et après les cultes pour tout personne qui participe au culte ; le port obligatoire des masques avant de participer au culte ; la limitation du nombre des fidèles en fonction de la capacité du lieu de culte ; la distanciation d'un mètre entre les chaises disposées pour le culte ; la réduction possible des heures de culte, si possible 1 h 30 mn ; la multiplication des cultes et un écart raisonnable entre deux cultes pour faciliter l'accès aux fidèles et éviter les contacts, si possible prévoir deux sorties pour les églises qui le peuvent ; des mesures pour éviter les contacts humains lors des louanges et quêtes et autres activités cultuelles. Les organisations et associations religieuses doivent aussi disposer d'un

groupe de suivi pour veiller à l'application des propositions qui vont sous-tendre la réouverture. Le ministère, lui, tient fermement au respect des mesures barrières, pour éviter un retour à la fermeture.

Au-delà, beaucoup parlent déjà d'une future décision de réouverture progressive qui n'est pas bien mûrie. Et pour cause, voici des questions bien réfléchies : pourquoi s'obstinez à ouvrir les lieux de culte alors même qu'on craint de fortes contaminations dues au relâchement actuel ? Surtout que, déjà avec les élèves des classes d'examen qui ont repris, on assiste à des comportements irresponsables qui mettent à mal les mesures barrières. Ne voyez-vous pas cette façon de rouvrir va plutôt entraîner des attroupements dans les églises, temples et mosquées parce que beaucoup ont soif de retrouver les séances de prière en groupe ? Comment se laisser à croire que les comités d'accueil des paroisses, temples et mosquées sont capables de contenir les foules et éviter les contacts rapprochés ? Même s'il faut croire sans voir qu'on va arriver à limiter le nombre de fidèles, comment va-t-on gérer le trop-plein qui sera en dehors des lieux, le temps d'un culte ou d'une prière ? Vigilance, non-insouciance et responsabilité.

Un arrêté interministériel et une ordonnance qui brandissent la sanction

Sur la base de l'évolution de l'épidémie et des rapports d'étape du Conseil scientifique, le gouvernement a décidé, à compter du mardi 9 juin 2020, le port de masque de protection obligatoire pour tous. Surtout dans les lieux publics ou à risque. Mais c'est un relâchement dans la population, surtout dans les zones à forte fréquentation. Ce qui amène les ministres de l'Administration territoriale et du Commerce à hausser le ton au nom de l'urgence sanitaire, en brandissant le bâton. « Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie au coronavirus, le port de masque de protection est obligatoire jusqu'à nouvel ordre dans les différents marchés du Togo. Le non-respect est passible d'une interdiction d'entrée au marché et d'une amende allant de trois mille (3.000) à vingt mille (20.000) francs Cfa. En cas de récidive, l'amende est portée à cinquante mille (50.000) francs Cfa », annonce l'arrêté interministériel daté du 8 juillet 2020.

Quelques jours plus tôt, les mêmes sanctions, en plus d'une peine d'emprisonnement d'un à six mois, sont contenues dans une ordonnance relative aux mesures générales nécessaires pour faire face à la pandémie de Covid-19. Elles sont applicables aux personnes physi-

ques qui contreviennent aux mesures barrières prescrites. L'ordonnance autorise le pouvoir central et déconcentré à renforcer le respect des mesures barrières par des décisions réglementaires générales ou individuelles. Le texte, signé le 3 juillet 2020, réitère que tout passager doit présenter, au transport aérien, l'attestation de test négatif au coronavirus avant son embarquement. A défaut de présentation des résultats du test diagnostique de Covid-19, l'embarquement est refusé. Il est également refusé aux passagers qui n'acceptent pas de se soumettre à un contrôle de température ou qui ne respectent pas l'obligation de port de masque de protection. Les voyageurs arrivant sur le territoire national sont tenus de répondre aux demandes des services sanitaires et fournir les documents nécessaires afin de faciliter la surveillance épidémiologique. De même, tout voyageur de nationalité étrangère, en provenance d'une zone à risque ou présentant un risque élevé, qui refuse de se soumettre à un examen médical, peut se voir refuser l'entrée sur le territoire togolais. La durée de mise en quarantaine peut être prorogée au-delà des quatorze (14) jours.

Toute personne morale qui con-

trevient aux mesures édictées par l'ordonnance sera punie d'une amende de cinq cent mille (500.000) à deux millions (2.000.000) de francs Cfa. En cas de récidive exposant les employés et usagers à des risques élevés de contamination, la fermeture peut être ordonnée, avec une amende de cinq millions (5.000.000) de francs Cfa ou de l'une de ces peines. Visiblement, sur le point précis de la sanction de fermeture, l'ordonnance vient offrir la voie légale qui justifie une fermeture déjà prononcée. « Dans la zone franche, il y a une société dans laquelle trois cas ont été enregistrés et, d'un seul coup, le nombre s'est multiplié. Rapidement nous avons anticipé en expertisant la zone, nous avons cherché des cas contacts pour les tester. Mais aussi nous avons demandé la fermeture pendant 14 jours de la société », avait indiqué, le 1^{er} juillet dernier, le professeur Djibril Mohaman, responsable de la Coordination nationale de gestion de la riposte contre le Covid-19 au Togo.

Il faut noter que les engins impliqués dans la violation des mesures barrières peuvent, sans préjudice des mesures applicables en matière de contravention routière, être confisqués et mis en fourrière.

Respect des mesures barrières et sensibilisation / Crédits PROFAMED

Du matériel de protection contre la Covid-19 remis aux médias publics

14.000 masques, 140 litres de solution hydroalcoolique, 1.200 paires de gants et 6 dispositifs lave-main ont été remis à l'ensemble des médias publics de la télévision, de la radio et de la presse. C'est conjointement avec le ministre de la Communication, des sports et de l'éducation à la citoyenneté et au civisme que l'ambassadeur de France au Togo a remis ce matériel ce 2 juillet 2020, dans le cadre du redéploiement d'une partie des crédits du Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (PROFAMED) vers des actions de lutte et de sensibilisation contre la Covid-19. Avec ce matériel, indique un communiqué officiel, les équipes présentes sur le terrain à Lomé, mais surtout à l'intérieur du pays, pourront effectuer leurs missions en toute sécurité dans le respect strict des mesures barrières et de distanciation physique.

Cette initiative, précise-t-on, fait suite à l'appui du PROFAMED réa-



lisé au mois de mai, au profit de 105 médias privés (radio, télévision, presse écrite et en ligne) en réponse à la demande de la plateforme des médias (OTM, CONAPP, PPT, ATOPPEL) et qui a permis la distribution, sous forme de kits, de plus de 20.000 masques chirurgicaux, 500 litres de solution hydroalcoolique et de 50 dispositifs de lavage des mains (avec mécanisme à pied). La mise en œuvre de ces soutiens a été rendue possible grâce à l'implication du ministère de la communication, des sports et de l'éducation au civisme et à la ci-

toyenneté, de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, d'ISICA, de l'Observatoire togolais des médias et des organisations patronales de la presse.

Avec le Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (PROFAMED phase I et II), c'est près d'un milliard de francs Cfa qui seront déployés pour soutenir des programmes de formation destinés aux professionnels des médias, l'appui à la réforme législative et la production audiovisuelle et cinématographique, sur la période 2018-2022.

Lutte contre la Covid-19

Les femmes vulnérables d'Adamavo bénéficient des actions de l'ODI

Ce mercredi 08 juillet 2020, les femmes d'Adamavo et des environs de la commune Golfe 6 ont reçu la visite du militant Koutchona Lipo Samson Kokouvi, président de l'Organisation pour le développement inclusif (ODI), à la tête d'une délégation dans l'objectif de distribuer des vivres et non vivres à environ deux cents (200) femmes vulnérables du quartier. Cette action des premiers responsables de l'association ODI vient renforcer les multiples actions menées par le grand parti Union pour la République (Unir) depuis l'apparition de la pandémie du coronavirus au Togo, explique-t-on au parti au pouvoir.

Pour le donateur, ce geste vise essentiellement à soutenir les actions du chef de l'Etat, président du parti Unir, qui est lui-même au-de-



vant de la lutte. « Aujourd'hui, je suis venu avec mes collaborateurs apporter des kits à nos mamans vulnérables, pour les encourager et les aider à faire face à la pandémie. Nous menons ces actions pour accompagner Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé pour le développement de notre chère patrie. Nous avons profité de l'occasion pour sensibiliser ces femmes sur les

gestes barrières, les comportements responsables en ces périodes et sur les idéaux de paix et de cohésion sociale que prône le parti Unir », a indiqué le militant Koutchona Lipo Samson Kokouvi, président de l'ODI.

Les donateurs promettent d'étendre leurs actions au profit d'autres quartiers et villages.

www.unir.tg

Avec Covid19 au Togo / En coordination avec France Volontaires

Le projet AVENIR s'adapte à la crise sanitaire

Dans le contexte mondial de crise sanitaire, le Projet AVENIR est touché de plein fouet. Entre mesures gouvernementales de prévention, suspension des activités et mise en télétravail des équipes, le projet AVENIR réaménage ses activités pour répondre à la crise et aider les populations vulnérables togolaises dans leur résilience. Débuté en octobre 2018, le projet AVENIR, c'est le déploiement de 30 volontaires européens associés à des volontaires nationaux pour contribuer à l'amélioration de la résilience des populations au Togo, en Guinée et au Sénégal. Financé par l'initiative EU Aid Volunteers et coordonné par France Volontaires et Zavod



Volontariat (Slovénie), l'objectif général est de renforcer les politiques d'engagement des jeunes en tant qu'acteurs de la prévention, la gestion des risques, de l'amélioration de la résilience des populations.

Face à l'arrivée de la crise sani-

taire au Togo, les modes de vie et le quotidien de travail sont bousculés : les équipes du projet sont mises en télétravail, les activités prévues sont suspendues ou annulées. En outre, la situation sanitaire

(suite à la page 6)

OMNISPORT/CAMS

Les étudiants de la 4^e promotion reçoivent leur diplôme

Le Comité National Olympique du Togo a procédé ce jeudi à la remise des diplômes aux lauréats de la quatrième promotion du Cours Avancé en Management du Sport (CAMS) dans la grande salle de l'Institut national de la Jeunesse et du Sport à Kégué. C'était en présence du ministre de la Communication, des Sports et de l'Éducation à la Citoyenneté et au Civisme, M. Katari Foli-Bazi.

Hervé A.

Ce cours qui a duré d'avril à novembre 2019, est une formation spéciale qui sert de doter aux intervenants du mouvement sportif togolais des connaissances profondes en management du sport.

Les cours visent à créer une "communauté apprenante" dont les membres partagent entre eux leurs expériences pendant et après le cours après indiqué M. Hervé Agbodan, récipiendaire et responsable administratif et juridique de la Fédération Togolaise de Football qui a présenté à l'assistance l'impact de la formation sur les étudiants et leurs fédérations.

"Destinés aux fédérations nationales et aux associations sportives, ces cours permettent d'assurer à ces organisations sportives une bonne gestion et un développement croissant. Les CAMS permettent d'améliorer la gouvernance et la prévisibilité au sein des organisations

sportives tout en mettant en avant les valeurs olympiques", a-t-il ajouté.

Le cours porte principalement sur le manuel Gérer les organisations sportives olympiques qui a été préparé par la Solidarité Olympique. Il comprend six chapitres couvrant chacun un domaine de compétences managériales à savoir structurer une organisation sportive olympique ; gérer de façon stratégique ; gérer les ressources humaines ; gérer les finances ; gérer le marketing et organiser un grand événement sportif.

Le manuel sert de base à la formation et constitue un cadre pour l'organisation des cours avancés en management du sport. Chaque chapitre est divisé en sections, qui couvrent chacune un sujet contribuant aux compétences globales. Pour permettre aux participants de mieux comprendre comment les principes clés sont appliqués sur le terrain, le manuel est illustré à l'aide d'informations fournies par des organisations sportives olympiques du monde en-



national olympique du Togo s'est engagé dans une dynamique de renforcement des capacités des organisations sportives nationales qui se traduit par l'organisation des stages de formation appelés Cours avancés en management du sport (CAMS).

"Les CAMS sont d'une grande importance pour les organisations sportives, on peut même dire qu'ils sont indispensables pour assurer un

res de relever les nombreux défis auxquels elles sont confrontées", précise Azaad Kelani Bayor, président du CNO Togo.

Notons que sur 23 apprenants s'étaient inscrits pour le compte de la 4^e promotion, seuls 15 ont décroché leur diplôme. Cette édition est parrainée par Togbui Akoussah Camelio, instructeur FIFA/CAF et ancien directeur technique de la Fédération Togolaise de Football.

BOXE

Prinz Lorenzo prend sa retraite

Le pugiliste togolais Kouami Folly Kuegah alias Prinz Lorenzo champion du monde GBC a annoncé sa retraite dans un entretien qu'il a accordé à la rédaction stadeduweekend.com publié jeudi.

Perdu de vue depuis son dernier combat le samedi 20 avril 2019 à Lomé à l'issue duquel il obtenait son ticket pour le championnat du monde WBC des poids moyens aux USA, le Togolais n'est plus monté sur le ring.

Alors qu'il se préparait pour reprendre la compétition, la survenance de la crise sanitaire liée au coronavirus l'a définitivement convaincu de mettre fin à sa carrière. "Avant coronavirus, je me préparais pour une dernière apparition sur le ring aux États Unis. Je pense à un dernier combat avant de déposer les gants mais avec la situation il est probable que ce soit la fin de ma carrière", a-t-il confié.



Mais le boxeur restera dans la boxe. Il pense s'investir dans la discipline qui l'a fait connaître. "J'ai eu à construire au Lycée de Tokoin le premier centre d'entraînement de boxe et de formation. Le deuxième est en cours au nord et ensuite ce sera dans toutes les régions. Une salle de boxe dans chaque région pour former les jeunes boxeurs togolais", a affirmé le

champion du monde togolais.

Une retraite suivie d'une reconversion. Le boxeur togolais résidant en Allemagne dit en effet, travailler pour faire venir des bailleurs de fonds dans son pays d'origine le Togo. "En dehors de la boxe, j'ai mes business en Allemagne et aussi parallèlement, j'essaie de drainer des investisseurs qui, à travers mon sport, à venir investir

au Togo".

En ce qui concerne les problèmes au niveau de la Fédération Togolaise de Boxe, Prinz Lorenzo se veut confiant quant à une issue favorable dans un laps de temps. "Je peux vous rassurer qu'il y a la bonne volonté pour que la fédération se relève. Il y a des choses que je suis en train de faire avec les aînés et dans peu de temps tout va rentrer en ordre", a-t-il affirmant n'être pas intéressé par le poste président de la Fetoboxe. "Je préfère être peut-être le conseiller du président de la fédération", a-t-il conclu.

A 37 ans, Prinz Lorenzo est détenteur de la ceinture mondiale GBC des poids moyens. Il a également remporté en 2010, le championnat d'Europe EPBA et celui de l'OMS en 2011. Il a à son actif 16 combats avec 13 victoires dont 9 par KO et 3 défaites.

BASKETBALL

Alphonse Bilé optimiste pour la future BAL

Alphonse Bilé est venu s'ajouter à la liste des personnalités ayant manifesté leur optimisme quant à la saison inaugurale de la Basketball Africa League (BAL), dont le début a été repoussé à cause de la pandémie de COVID-19.

Dans un entretien accordé récemment au 'BAL Hang Time', le directeur exécutif de FIBA Afrique se dit convaincu que cette compétition transformera le paysage du basket africain, et ce même si la date de son lancement doit encore être confirmée.

Pour Bilé, pas question de faire marche arrière. Cette affirmation fait suite à la déclaration d'Anibal Manave, président de FIBA Afrique et président du Comité de la BAL, qui invitait les parties prenantes du basket africain à rester positives concernant le lancement cette année de

la BAL.

La BAL est le fruit d'un partenariat entre la FIBA et la NBA. Son objectif est de stimuler la pratique du basket en Afrique, et ce à tous les différents niveaux. "Pour être honnête, c'est un sacré défi. Nous sommes là pour démontrer notre talent, nos capacités. Mais nous ne voulons pas décevoir", souligne l'Ivoirien, ancien joueur international et coach.

Six clubs représentant six pays africains ont obtenu leur place dans cette compétition très attendue à l'issue de playoffs disputés plus tôt cette année. Trente-deux clubs des quatre coins de l'Afrique ont en effet participé durant trois mois à une phase qualificative pour rejoindre les six déjà automatiquement qualifiés afin de venir compléter le tableau à 12 clubs de la BAL.

Des représentants du Cameroun



(FAP), du Mali (AS Police), de Madagascar (GNBC), du Rwanda (Patriots), du Mozambique (Ferroviario de Maputo) et d'Algérie (GS Pétroliers) ont ainsi rejoints les formations issues des nations suivantes: Nigeria (Rivers Hoopers), Angola (Petro de Luanda), Sénégal (AS Douanes), Égypte (Zamalek), Maroc (AS Salé)

et Tunisie (Monastir).

"J'y crois vraiment, car la NBA a choisi de s'impliquer. Je pense que le basket africain prendra son envol", commente Bilé.

La BAL remplace la Basketball League de FIBA Afrique, qui avait été organisée en mai 2019. Bilé se veut optimiste quant au potentiel de la BAL et il explique pourquoi elle profitera non seulement aux clubs, mais aussi aux fédérations locales et aux joueurs.

Bilé admet toutefois qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. "Nous devons travailler davantage, il y a certaines contraintes et parfois, cela m'empêche de dormir. Le basket africain est sur le point de gagner ses lettres de noblesse à l'échelle internationale. Mais ça ne suffit pas, nous avons besoin de leaders", conclut le champion d'Afrique 1981.

La FTF enclenche la procédure de licences clubs CAF

Qualifiés pour représenter le Togo la saison prochaine dans les compétitions interclubs de la CAF, Asko de Kara champion de la saison 2019-2020 et son dauphin Unisport de Sokodé ont été conviés à une séance de travail ce mardi 07 juillet 2020 au siège de la fédération togolaise de football.

Depuis quelques années, la Confédération Africaine de Football (CAF) a instauré une licence club pour les clubs qui prennent part à ses compétitions à savoir la Ligue Africaine des Champions et la Coupe de la Confédération. Et c'est dans logique que la FTF a invité les secrétaires généraux, les responsables administratifs et les responsables financiers des deux clubs pour échanger sur le calendrier de la procédure pour l'obtention des licences clubs de la CAF.

Selon Hervé Agbodan Responsable administratif chargé des affaires juridiques et Manager Licences clubs FTF, cette rencontre se situe dans la droite ligne de la préparation des clubs pour les compétitions interclubs de la CAF. "Étant donné que chez nous, la procédure n'est appliquée qu'aux clubs qualifiés pour disputer les interclubs, nous les avons reçus afin de faire le tour de la procédure et leur communiquer officiellement le calendrier établi à cet effet en attendant le calendrier de la CAF".

La crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus n'a pas permis jusqu'ici à la CAF de publier le calendrier des compétitions interclubs à venir comme elle le faisait à son habitude. Selon les informations, des changements importants pourraient intervenir dans l'organisation des compétitions interclubs.

Pour le secrétaire général d'Asko de Kara Beleyi Pybel et celui d'Unisport de Sokodé Tchassama Bivaye, c'est une démarche salubre de la part de la FTF qui leur permettra de vite commencer pour ne pas être en retard et prêt avant même le tirage au sort.

Pour être éligible, les clubs qualifiés doivent répondre à des critères sportifs, administratif et personnel, infrastructures, juridiques et financiers et obtenir leur licence club avant d'être engagés dans les compétitions interclubs de la CAF.

Ayew explique les raisons de sa mue

Jordan Ayew, l'attaquant ghanéen de Crystal Palace (élite anglaise) a confessé dans un entretien avoir été obligé de changer beaucoup de choses dans son jeu et dans son attitude pour devenir l'attaquant phare de son club en Premier League.

"J'ai changé beaucoup de choses, mon attitude, mon désir de réussir, j'ai eu aussi un peu de chance", a déclaré l'attaquant ghanéen, fils de l'ancien capitaine des Black Stars, Abedi Pelé, à Premier League Productions, la publication officielle du championnat anglais.

Auteur d'un seul but en 20 matchs, la saison dernière, l'attaquant ghanéen en est à neuf réalisations et une passe décisive, faisant de lui la principale force offensive de son équipe.

Parlant de cette métamorphose, il affirme : "Quand tu travailles dur, tu provoques la chance, elle arrive. Je voulais juste bien faire cette saison, je suis venu avec de grandes ambitions et les choses ont changé mais il y a encore place pour m'améliorer".

Présenté comme l'héritier de son père, Gloire du football africain et vainqueur de la Ligue des champions en 1993 avec l'Olympique de Marseille, Jordan Ayew a tardé à confirmer les espoirs placés en lui.

En plus de son père, beaucoup de ses amis lui prédisaient un avenir radieux mais il n'a pas réussi encore à le démontrer dans les nombreuses équipes où il était passées.

Les experts chassés de leurs bureaux

Le report des Jeux de Tokyo a apporté un peu plus d'air aux organisateurs des Jeux de la Francophonie, désormais prévus du 19 au 28 août 2022 à Kinshasa, en République démocratique du Congo (ils devaient initialement se tenir du 23 juillet au 1er août 2021).

Mais il n'est pas certain que le délai supplémentaire pour préparer l'événement soit suffisant pour en assurer la réussite. Les médias congolais rapportent que le plus grand désordre règne actuellement en RDC dans la préparation des Jeux de la Francophonie.

Le choix du site du village des athlètes n'est toujours pas arrêté. Il est actuellement l'objet d'un bras de fer entre les ministères congolais des Sports et de la Culture. L'équipe d'experts nationaux sollicités par le comité d'organisation n'a pour l'instant touché ni salaires ni indemnités de transport.

Elle a même été chassée de ses bureaux, le loyer n'ayant jamais été payé par le comité d'organisation. Depuis, ces experts en sont réduits à se réunir dans les locaux de l'Institut national du sport, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, dans des conditions précaires.

Le Real place Luka Jovic en quarantaine

Le Real Madrid affrontera Alaves vendredi en championnat sans Luka Jovic. L'attaquant serbe a été placé en quarantaine après avoir été en contact avec un proche testé positif au coronavirus, ont rapporté différents médias espagnols mercredi.

Le Real oblige les proches d'un joueur à passer un test lors d'une visite. L'ami de Jovic est arrivé lundi à Madrid et a été testé positif. L'attaquant a été testé négatif, mais selon le protocole du club, il doit rester en quarantaine. Raison pour laquelle il ne jouera pas vendredi.

Jovic, 22 ans, vient de reprendre la compétition après une fracture au pied. Dimanche passé, il est monté en toute fin de rencontre face à l'Athletic (0-1). Le Serbe a passé le confinement dans son pays. Il avait été critiqué parce qu'il ne respectait pas les règles de distanciation sociale.

Avec Covid19 au Togo / En coordination avec France Volontaires

Le projet AVENIR s'adapte à la crise sanitaire

(suite de la page 4)

du pays oblige l'État togolais à prendre des mesures nationales de prévention. Devant cette situation, les volontaires du projet se sont, avec l'appui de l'Espace Volontariats du Togo, mobilisés pour identifier et rédiger des projets de riposte à la COVID-19, affirme France Volontaires. Auparavant, la coordination du projet AVENIR avait obtenu l'aval de l'Union européenne pour réaménager certaines activités en vue d'apporter une réponse aux difficultés de certains bénéficiaires du projet AVENIR face à la crise.

Face à la précarité et la forte exposition de certains bénéficiaires des structures associées, le projet AVENIR a proposé des solutions d'urgence adaptées aux besoins des publics vulnérables identifiés (enfants de rues, collecteurs de déchets, communautés en situation de forte précarité). L'association NADDAF (Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique), l'ONG STADD (Sciences et Technologies Africaines pour le Développement Durable) et Hålsa International en collaboration avec le collectif artistique Logone Graffiti Crew, associées au projet, ont mis en place des activités adaptées aux nouveaux besoins des bénéficiaires qu'ils accompagnent.

Protéger les agents de propreté avec l'ONG STADD

Dans le cadre du projet AVENIR, l'ONG STADD devait initialement sensibiliser les élèves dans des établissements scolaires sur la protection de l'environnement. Une activité rendue impossible avec la propagation du virus et la fermeture des écoles. En rappel, l'ONG STADD est un acteur majeur dans la gestion des déchets à Lomé : elle dirige et coordonne le fonctionnement des centres de tri répartis dans certaines communes du Grand Lomé. Au contact de nombreux déchets ménagers, des agents en charge du tri se retrouvent particulièrement exposés au coronavirus.

Le projet AVENIR a donc décidé de soutenir ces agents en leur fournissant des équipements de protection individuels et en leur apportant une aide alimentaire. Sept centres ont été équipés de dispositifs de lave-main et d'affiches de sensibilisation.

Sensibiliser et protéger les populations avec NADDAF

Active depuis janvier dans le village de Doévikopé, dans la com-



mune de Baguida, l'association NADDAF avait ciblé ses actions auprès d'une communauté particulièrement frappée par l'érosion côtière. Avec le soutien du projet AVENIR, l'association s'est principalement concentrée sur des activités de plaidoyer et sur un diagnostic de vulnérabilité. L'objectif principal étant de mettre en place des activités dirigées vers la résilience économique de la communauté, à travers des formations aux activités génératrices de revenus.

En réponse à la crise, NADDAF a réorienté temporairement ses actions en **intervention d'urgence** pour la communauté de Doévikopé. Les populations de la communauté doivent fréquemment déménager en raison de l'érosion côtière, et sont forcées à occuper des logements précaires : peu d'accès à l'eau potable, faibles conditions sanitaires, commerce informel et moyens de subsistance fragiles.

En coopération avec la municipalité de Baguida et les autorités de la communauté, NADDAF a ainsi mis en place huit dispositifs de lavage de mains, et distribué des kits alimentaires (constitués d'un sac de riz de 5 kg, d'un litre d'huile végétale et deux bouteilles de sauce tomate) et des kits sanitaires (un savon et plusieurs masques) à chaque ménage du village, et sensibilisé la communauté aux mesures de protection face au COVID-19. Plus de **1300 personnes** ont ainsi bénéficié de ce soutien.

Sensibiliser les enfants des rues avec Hålsa International et Logone Graffiti Crew

Porté par le gouvernement togolais appuyé par la coopération allemande et mis en œuvre par la GIZ, le hackathon numérique «#TousContreCorona» est une initiative citoyenne qui a proposé aux individus engagés de travailler sur des solutions concrètes face à la

crise du Covid-19 au Togo. L'objectif était d'élaborer des projets en réponse à la crise afin de sortir les populations de l'inertie dans les domaines de la santé, l'éducation, l'alimentation, l'entraide, l'économie et la culture. Le projet **Djé-Ayé** «l'art pour éveiller les consciences», initié par le Logone Graffiti Crew (LGC), artistes engagés pour la promotion de la culture Hip Hop et investis pour le développement socio-culturel, s'inscrit dans ce cadre.

Ensuite rejoint par volontaire française de l'Aide de l'Union européenne du projet AVENIR durant le Hackthon, ce projet a pour objectif de soutenir l'effort national de sensibilisation de lutte contre la COVID 19, et particulièrement pour les personnes marginalisées. Parmi elles, les enfants de rues accompagnés par Hålsa International Togo (HIT), association qui œuvre dans les domaines de la santé, de la réinsertion et de l'éducation des enfants de rues.

Ainsi donc, le projet AVENIR soutient dix (10) ateliers de sensibilisation durant lesquels **100 enfants des rues de Lomé** sont formés par les professionnels d'HIT à se protéger contre la COVID 19 et à détecter les symptômes chez leurs pairs. Des kits sanitaires ont été distribués aux enfants pour se prémunir contre la pandémie. Aussi, 13 dispositifs de lave mains ont été fournis et répartis dans Lomé, cogérés par les enfants afin de les responsabiliser.

Les artistes de LGC interviennent à la fin des ateliers pour évaluer les connaissances en dessins acquises par les enfants. Les dessins serviront ensuite de base pour la construction des quatre fresques murales de sensibilisation, réparties dans des lieux stratégiques de Lomé particulièrement où les enfants d'HIT se trouvent.

Sur la base de prévisions météorologiques

Baignades en mer déconseillées jusqu'en septembre

Jean AFOLABI

Durant les mois de juillet, août et septembre, les baignades sont déconseillées aux usagers et riverains de la côte. En cause, un phénomène attendu d'agitation de la mer sur les côtes togolaises, selon des prévisions météorologiques et hydrographiques, citées par le portail officiel *Republiquetogolaise.Com*. La mise en garde est faite par la Préfecture maritime, qui précise que «ce phénomène d'agitation de la mer pourrait entraîner plusieurs

impacts négatifs et risques dont l'érosion côtière, les inondations, les submersions marines, les changements dans le comportement habituel de la mer et occasionner des pertes en vies humaines et de propriétés, ainsi que des dommages sur les infrastructures construites sur le littoral dont les hôtels, les habitats, etc.», rapporte notre source.

Aussi l'autorité, qui dépend elle-même de l'Organisme national chargé de l'action de l'Etat en mer, invite-t-elle à plus de prudence pour

«toute autre activité nautique à proximité immédiate de la mer». Quant aux communes du littoral, populations et usagers de la mer, il est recommandé une vigilance plus accrue en cette période où la mer est plus houleuse. Une cellule de veille a été mise en place afin de suivre de près le phénomène et parer à toute éventualité. Il y a trois ans, en 2017, le gouvernement avait également alerté sur une montée du niveau des eaux de la mer, rappelle-t-on.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid19

245,8 milliards injectés mardi dans les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 7 juillet 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.385,540 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjudgent 245,850 milliards, contre 223,350 milliards il y a une semaine. L'opération arrive à échéance le lundi 13 juillet 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe - revu à la baisse - de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-sept (87) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjudgent respectivement 969,883 milliards et 611,474 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 483,137 milliards, du Bénin avec 431,800 milliards, du Burkina Faso avec 315,117 milliards. Le Niger s'adjudge 289,054 milliards. La Guinée-Bissau fait 39,225 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est fixé à 3.428,7 milliards en mai 2020, contre 3.863,8 milliards en avril 2020, soit une diminution de 11,3%. Les soumissions ont été totalement servies tout comme au cours du mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,50% en mai 2020, stable par rapport au mois d'avril 2020, les adjudications ayant été réalisées à taux fixe au cours de ces deux mois.

L'éducation sexuelle

Et si les parents en parlaient avec leurs enfants !

C'est un truisme d'affirmer que les jeunes ont de plus en plus une activité sexuelle précoce, très précoce même. Conséquence : les grossesses non désirées sont légion et le taux de VIH augmente dans cette frange de la population malgré les campagnes de sensibilisation. Que faire ? Pour certains, la solution réside dans l'éducation des enfants qui est de plus en plus relâchée. D'où la nécessité de promouvoir la communication parents-enfants sur la sexualité. Pour d'autres, il n'y a rien à faire surtout avec les nouvelles technologies de l'information qui sont venues bouleverser l'ordre établi.

Etonam Sossou

Dans un quartier huppé de Lomé. Il est 9 heures. De jeunes garçons viennent de finir une partie de football matinale et devisent, torse nu, juchés sur leur motocyclette. Ils parlent, entre autres sujets, des championnats anglais et espagnols. Soudain, le débat est interrompu par une demoiselle, la vingtaine, qui déambulait dans les parages. « Oh ! Quelle beauté ! », s'exclame un d'entre eux. « Elle est venue de Bè et habite chez les Nicolas », indique un autre. « Comment tu le sais ? Tu es déjà passé par là ou quoi ? » La conversation s'oriente désormais sur les gonzesses.

A presque 100 %, ces adolescents semblent tous bien informés sur les questions de VIH et de grossesses non désirées grâce aux médias et aux technologies de l'information. Et en matière de sexualité, le besoin de conseil et d'assistance ne semble pas une préoccupation pour eux. Pas donc question de s'asseoir devant leurs géniteurs pour écouter un discours sur la sexualité. « Nos parents savent que nous sommes informés sur ces questions. Par contre, chez moi par exemple, maman dit tout le temps à ma sœur de faire attention aux garçons quand elle veut aller en boîte le week-end ». Le sentiment qui se dégage dans ce

groupe, c'est que ce sont les filles qui ont le plus besoin de dialogue avec les parents pour éviter des situations déplorables. De l'autre côté de la voie, un autre regroupement de jeunes.

Ces jeunes tiennent le même discours : la communication parents-enfants sur la sexualité est une affaire de femmes. « Garçon tombe pas enceinte. Donc ce sont nos sœurs qui ont intérêt à s'informer, à écouter les mamans pour ne pas piquer une grossesse », affirme un d'entre eux, avec un accent ivoirien. « Dans tous les cas, poursuit son voisin, qui laissait échapper des volutes de fumée de cigarette de la bouche, nos vieux pères se cherchent. La Pauvreté occupe leur esprit. Donc, ils n'ont pas le temps pour discuter de ces sujets avec nous. Et puis, n'oubliez pas que dans nos sociétés parler de sexualité paraît comme un encouragement à la débauche ».

La communication parents-enfants sur la sexualité n'est pas forcément considérée comme un tabou, mais certains jeunes garçons pensent que c'est plutôt les mères qui doivent guider leurs filles pour qu'elles se prémunissent contre les grossesses non désirées et les infections à VIH ou autres maladies sexuellement transmissibles.

C'est un impératif pour les parents d'éduquer sexuellement leurs en-

fants parce que s'ils ne le font pas, ceux-ci vont s'informer auprès de leurs amis qui connaissent les mêmes problèmes. A un certain moment de leur vie, les jeunes traversent une crise, cherchent des solutions et se tournent vers ceux de leur âge.

L'information n'est pas une éducation même avec quelqu'un de plus expérimenté. Pour que l'information ait son répondant pédagogique, la source doit venir des parents. Comment vivre sa sexualité ? Les parents ont le devoir de répondre à cette interrogation en apportant non seulement des informations mais l'éducation. En ne le faisant pas, les enfants sont laissés à eux-mêmes et sont mal orientés.

Aux Etats-Unis, une étude a demandé à des étudiants qui exerçaient le plus d'influence sur leurs décisions en matière de sexualité : 37 % ont cité leurs parents, tandis que 30 % mentionnaient leurs amis. En sus des parents, d'autres membres adultes de la famille et de la communauté exercent une influence sur le comportement sanitaire des enfants. Notre société, est en train de s'enfoncer car contrairement à nos parents qui avaient le temps pour raconter des contes aux enfants d'où l'on tirait des leçons de morale, aujourd'hui les pères de famille ne préparent pas leurs enfants à affronter l'adolescence, d'où l'urgence de s'y pencher dans les foyers.

L'Afrique au-delà des 500.000 cas, selon l'OMS

Le continent africain a dépassé, ce 08 juillet, la barre des 500.000 cas du nouveau coronavirus, l'Afrique du Sud rassemblant plus de 40% du total, tandis que la mortalité reste faible, avec quelque 12.000 décès au total.

Les infections à la Covid-19 en Afrique ont aujourd'hui dépassé les 500.000, et il y a lieu de s'inquiéter car un nombre croissant de pays connaissent une forte augmentation de cas » a annoncé le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisa-

tion mondiale de la santé (OMS).

Jusqu'à présent, en moins de cinq mois, le virus a fait 11.959 victimes, surpassant les 11.308 vies perdues lors de la pire épidémie d'Ebola au monde qui a frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016.

Mais seuls l'Égypte et l'Afrique du Sud comptent plus d'un millier de décès.

L'Afrique du Sud est également le pays qui compte le plus grand nombre de cas sur le continent, avec 215.855 cas et 3.502 décès, suivi

de l'Égypte (77.279 cas et 3.489 décès), du Nigéria (77.279 cas et 669 décès), du Ghana (29.789 cas et 129 décès) et de l'Algérie (16.879 cas et 968 décès).

« L'Algérie, l'Égypte, le Ghana, le Nigéria et l'Afrique du Sud représentent environ 42% des cas de Covid-19 », admet la branche africaine de l'OMS dans un communiqué, ajoutant que l'Afrique du Sud représente à elle seule 29% du nombre total de cas sur le continent.

Dans le cadre de la covid-19

L'INSEED REALISE UNE ENQUETE DE SUIVI TELEPHONIQUE DES MENAGES

- 91 % de Togolais satisfaits de la riposte du gouvernement

- 16,4% ont perdu leur emploi

Depuis le début de la crise sanitaire au coronavirus, la presse togolaise est le seul vecteur d'informations tous azimuts sur l'évolution de la situation et les répercussions directes ou indirectes de la pandémie sur la vie socio-économique dans le pays. Le gouvernement, par le truchement de la Coordination nationale de gestion de la riposte au Covid-19, ne fournissait jusque-là que des informations sur les cas de contaminations, de décès, de guérison, et les mesures barrières. L'enquête réalisée entre les mois de mai et juin derniers par l'Inseed vient renseigner sur la riposte gouvernementale et les répercussions éventuelles sur les ménages au Togo.

Eric J.

« Sur les 6.171 ménages, 2 189 qui disposent d'un numéro de téléphone, ont été sélectionnés pour constituer l'échantillon de base de la collecte. A l'issue de l'enquête de base qui s'est déroulée du 26 mai au 09 juin, au total 1 516 numéros ont été joints par les agents de collecte, soit un taux d'accessibilité de 69,3% au niveau national. Ce taux est plus bas en milieu rural (62,2%) qu'en milieu urbain. », informe le résumé des résultats d'enquête livré ce jeudi 9 juillet par M. Koame Kouassi, Directeur général de l'Institut national de la statistique et des études démographiques, INSEED. Il s'agit, en effet de l'échantillonnage qui a servi de base à la réalisation de l'enquête dénommée « Enquête de suivi téléphonique à haute fréquence des ménages (ESTHFM) » initiée par l'Institut avec l'appui financier et technique de la Banque mondiale. Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, les contacts physiques étant proscrits, seule l'interview téléphonique est adaptée à cette étude. Pour y arriver, l'Inseed a défini essentiellement trois domaines, à savoir : l'agglomération de Lomé (Lomé Commune, Golfe urbain et la partie urbaine de la préfecture d'Agoè), les autres milieux urbains (chefs-lieux des autres préfectures) et le milieu rural en se basant sur l'échantillon tiré de la base de sa première enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM).

L'étude est concluante du fait que sur l'ensemble des ménages qui ont accepté le questionnaire jusqu'à la fin de l'interview, les réponses ont atteint un taux de 91,3%, soit 1 384 ménages.

Les résultats

L'Inseed reste convaincu qu'« une propagation rapide de la COVID-19 au Togo et d'éventuelles mesures d'endiguement pourraient avoir un impact sur le bien-être des ménages ». C'est ainsi qu'il est important de rééditer cette étude durant toute une année pour informer les populations sur les impacts de la crise sur leur vie. Cette première étape permet d'avoir un tableau, quoique non exhaustif, sur une vue d'ensemble des connaissances des mesures barrières et des répercussions de la pandémie sur le bien-être des ménages au Togo.

En ce qui concerne les principales mesures édictées par le gouvernement, 90% des personnes enquêtées ont annoncé les connaître. Au nombre de ceux-ci, la quasi-totalité a déclaré « le lavage des mains/utilisation de désinfectants » (98,7%), l'utilisation du masque/gants (98,6%), « se maintenir à une distance suffisante d'au moins 1 mètre » (97,1%) et « éviter les endroits/rassemblements avec beaucoup de gens » (94,9%) comme mesures pour limiter la propagation du virus. Un peu plus de 9 enquêtés sur 10 (90,9%) ont cité comme mesures pour réduire le risque de contracter le coronavirus « éviter les voyages ». Acôté, plus de

la moitié des enquêtés (56,7%) ont déclaré « l'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes » comme mesure mise en place par le gouvernement pour réduire la propagation du virus. « Conseiller aux citoyens de rester à la maison » a été cité par 48,8% des enquêtés. Seuls respectivement (5,9%), (9,4%) et (9,7%) ont déclaré mise en quarantaine des villes touchées, fermeture des aéroports/compagnies de transport et limitation des activités non essentielles comme mesures prises par le gouvernement pour réduire la propagation du virus.

Les personnes enquêtées ont eu divers canaux d'informations dont la radio en est le principal. 81,6% ont cité la radio comme canal d'information sur les comportements à adopter face au virus. Pour 51,5%, c'est la télévision qui leur a permis d'avoir des informations sur le coronavirus. L'information émanant d'une autorité locale a atteint 26,9% des enquêtés et 28,5% d'un autre canal de sensibilisation. Sur 10 personnes, 2,3% ont parlé du guérisseur traditionnel/autorité religieuse et 2,6% ont cité le personnel d'une ONG comme canaux d'information sur les comportements à adopter face au virus.

Dans la foulée, plus de 9 personnes enquêtées sur 10, ont déclaré être satisfaites de la riposte du gouvernement, soit un taux de soit 91%. Cela va de soi, car, le nombre de personnes contaminées ou mortes sont relativement faibles au vu du ravage de la pandémie dans plu-

sieurs régions du monde.

Les personnes insatisfaites, c'est-à-dire les 9%, évoquent plusieurs raisons. 54,3% parmi elles ont évoqué l'absence d'assistance financière du gouvernement ; 15% ont déclaré l'insuffisance dans la communication/accès à l'information; 11,2% ont cité le retard dans la riposte du gouvernement.

Cette étude a touché également la satisfaction des ménages sur les politiques gouvernementales en matière de lutte contre la propagation du coronavirus. Elle montre que 61,4% sont d'accord sur l'assertion selon laquelle « le gouvernement est digne de confiance dans la façon dont il gère la crise ». Seuls 6,7% d'enquêtés ne sont pas d'accord avec cette assertion. Pour ce qui est de l'assertion « le gouvernement peut fournir des soins de santé pour faire face à la crise du coronavirus », 65,6% sont d'accord contre 1,4% qui n'est pas du tout d'accord.

Un aspect important de l'enquête est le respect des mesures-barrières. Dans l'ensemble, 98,9% ont déclaré se « laver les mains plus souvent que d'habitude », 97,5% ont évité de se serrer les mains, 95,1% ont évité les rassemblements de plus de 15 personnes, 80,3% ont réduit la fréquence de fréquentation des marchés ou des magasins d'alimentation et 78,8% ont annulé des projets de voyage. Seuls 43,4% des enquêtés ont « constitué plus de stock de nourriture que d'habitude ».



Koame Kouassi, DG de l'INSEED

Le poids de la crise sanitaire s'est fait ressenti à tous les niveaux dans les ménages. L'approvisionnement en certains produits de base a été rendu impossible chez certains ménages (12,8%) pour des raisons majoritairement d'ordre financier (manque d'argent et augmentation des prix). En dehors des raisons financières, la rupture des stocks dans les magasins, la fermeture des marchés et la limitation des déplacements ont aussi impactés quelques ménages pour l'achat des produits de base. Néanmoins, la quasi-totalité des usagers (98%) affirment avoir pu accéder aux services financiers malgré la crise ayant engendré le couvre-feu imposé dans certaines parties du pays qui a obligé les banques et les autres institutions financières à ajuster les horaires de travail. Dans le domaine sanitaire, la grande majorité des malades des ménages ont pu bénéficier de traitement médical. L'étude fait ressortir que les malades présentant des symptômes du Coronavirus ont été tous pris en charge médicalement selon les enquêtés.

L'enquête évoque aussi l'éducation, d'autant plus que l'une des mesures importantes adoptées

par le gouvernement pour réduire la propagation du virus a été la fermeture des écoles. « Pour maintenir les apprenants dans l'ambiance scolaire, les responsables de l'éducation (parents, enseignants, autorités gouvernementales) ont dû recourir à plus d'initiatives. Ainsi, dans plus de 4 ménages sur 10, le recours à un tuteur pour l'apprenant a été la solution adoptée par les parents. Les travaux imprimés et les cours sur les médias sont les deux autres moyens d'apprentissage les plus pratiqués par les apprenants en dehors du tutorat. », fait apparaître l'enquête.

Le coronavirus a détruit des millions d'emplois de par le monde. Et ce que révèle également cette étude au Togo où les conséquences sur l'activité économique des Togolais sont énormes. Comme le stipule les résultats de l'étude, près d'un actif sur deux a dû arrêter son travail du fait de cette crise tandis que 16,4% ont vu leurs activités fermées ou contraints de rester à la maison du fait du manque d'activité pour leurs entreprises. Pour ce qui est des travailleurs salariés, 12% seulement n'ont pas pu se rendre à leur travail la semaine précédant la collecte. Les raisons évoquées sont diverses : « activités à l'arrêt » (27,9%), « absent temporairement » (17,5%), « réduction du personnel » (13,3%)... Parmi ces salariés n'ayant pas pu se rendre à leur travail la semaine précédant l'enquête, 44% n'ont touché aucun paiement tandis qu'un quart ont eu droit à leur salaire complet.

L'INSEED est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion financière.

Impact de la Covid19 / Conjoncture économique dans l'espace communautaire

L'UEMOA afficherait un taux de croissance de

2,4% contre une projection initiale de 6,6%

* La production industrielle en baisse au Togo au 1er trimestre 2020.

Jean AFOLABI

La Zone UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine – afficherait, en 2020, un taux de croissance de 2,4% contre une projection initiale de 6,6%. Cette contre-performance serait, comme pour les autres régions du monde, imputable aux effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats de l'Union. Au cours du premier trimestre 2020, la production industrielle a progressé en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal mais elle a baissé au Togo. Au cours de la même période, le chiffre d'affaires du commerce a baissé en Côte d'Ivoire, au Sénégal et progressé en Guinée-Bissau. Dans le même temps, le chiffre d'affaires des services a baissé au Sénégal, souligne

l'Uemoa.

Les échanges extérieurs de l'Union, au premier trimestre 2020, ont été affectés par la crise sanitaire de la COVID-19. Les exportations des produits ont augmenté de 7,7% comparativement au 4^{ème} trimestre de l'année précédente. La progression des ventes de résultat principalement des performances enregistrées dans tous les Etats, à l'exception de la Guinée-Bissau, du Mali et du Niger. Les achats à l'extérieur des produits de l'Union, au premier trimestre 2020, ont baissé de 8,1% par rapport au dernier trimestre 2019, en lien avec les replis enregistrés dans tous les Etats membres en dehors de la Côte d'Ivoire (+6,2%) et le Togo (+2,2%), relève l'Uemoa.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire s'est

amélioré au cours du trimestre sous revue. Dans le même temps, s'agissant des agrégats monétaires, la masse monétaire s'est globalement affichée en hausse en dépit de la baisse des actifs extérieurs nets et des créances sur les autres secteurs.

L'Afrique subsaharienne devrait également afficher un fort repli de sa croissance économique qui serait de -3,2% en 2020 contre 3,1% en 2019, même si le continent semble moins touché que les autres. En effet, presque tous les gouvernements ont pris des mesures pour freiner la propagation du virus qui ont un impact négatif sur l'activité économique. En 2021, la croissance économique devrait se situer à nouveau à 3,4% suivant les mêmes hypothèses retenues au plan mondial.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1537
DE LOTO BENZ DU 1 - 07 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1538 de LOTO BENZ de ce mercredi 08 Juillet 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Toutefois, la ville de KPALIME, s'est démarquée par un lot de 1.000.000F CFA, gagné sur le point de vente 40035.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1538 de LOTO BENZ du 08 Juillet 2020

Numéro de base

16 80 23 67 52



TCE 2020

GAGNES JUSQU'À 10 MILLIONS AU TIRAGE

DU 24 JUILLET 2020 À NIAMEY



NUMERO DE TIRAGE SITUÉ DANS LA ZONE DE GRATAGE



Jouez petit et Gagnez gros !

